

**DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT D'UNE INSTALLATION
CLASSEE**

**Projet d'implantation d'une centrale d'enrobage à
chaud mobile**

EIFFAGE GC INFRA LINEAIRES

Version 1 – Avril 2024

sur la commune de Ussel (19)

Étape 7 :

AUTRES PIECES

**Pièce jointe n°17 : descriptif des éléments en
lien avec les installations d'une puissance
thermique supérieure ou égale à 20 MW**

1. Installations d'une puissance thermique supérieure ou égale à 20 MW

L'installation ayant une puissance thermique supérieur ou égale à 20 MW est la centrale TSMR 25 MAJOR-M, décrite en Etape 3 - Pièce jointe n°1 : Description du projet.

2. Analyse coûts-avantages afin d'évaluer l'opportunité de valoriser de la chaleur fatale

Il n'existe pas d'industrie ou de réseau de chaleur aux alentours immédiats du site et le caractère temporaire de l'installation (durée d'exploitation prévue à partir de septembre 2024 sur une durée prévisionnelle de 2 mois d'exploitation) ne rend pas rentable la construction d'un tel réseau.

3. Description des mesures prises pour limiter la consommation d'énergie

L'énergie utilisée dans l'entreprise est un facteur important de ses coûts de production et sa consommation est source de pollution.

Sa maîtrise est donc un souci constant pour le chef d'entreprise. Les économies d'énergie résultent des actions et des investissements ayant pour but d'améliorer l'efficacité énergétique d'un établissement, tant en ce qui concerne les consommations spécifiques que les choix entre les énergies et leur gestion.

La maîtrise de l'énergie passe par :

- le comptage et les tableaux de bord énergétiques,
- la formation et la sensibilisation du personnel,
- le choix de l'énergie et les investissements d'économie d'énergie.

Les sources d'énergie présentes sur le site seront : le GPL, le GNR et l'électricité.

Différents contrôles seront mis en place sur le site afin de limiter la consommation d'énergie, à savoir :

- Contrôle de toutes les livraisons de GPL et de GNR ;
- Contrôle des consommations à l'heure de fonctionnement pour les dispositifs de maintien en température des combustibles et du bitume (groupes électrogènes).
- Contrôle à la tonne d'enrobé bitumineux produite des consommations du gros groupe électrogène et des cuves de stockage ;
- Contrôle des consommations mensuelles de chaque dispositif pour déterminer les dérives éventuelles ;

- Analyse des écarts : l'analyse des écarts est faite au niveau service technique et le contrôle est fait selon les éléments suivants :

- Calcul des rapports de consommation « Consommation GPL/ Tonnage Production »
- Calcul des rapports de consommation « Consommation GNR / Tonnage Production ».

Des mesures seront mises en place sur le site afin de réduire la consommation d'énergie :

Contrôle de la combustion

Le fonctionnement de la centrale d'enrobage est piloté par un automate. Il permettra de contrôler le bon fonctionnement du brûleur et d'autre part, en cas de défaut, de mettre en sécurité l'installation jusqu'à l'arrêt de celle-ci.

Conduite des installations

La centrale sera exploitée sous la surveillance permanente d'un personnel qualifié. Il vérifie périodiquement le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité et s'assure de la bonne alimentation en combustible de l'appareil de combustion.

Depuis la salle de contrôle, le personnel peut agir à distance sur les paramètres de fonctionnement des appareils et, soit les mettre en sécurité en cas d'anomalie ou de défaut, soit informer un autre membre du personnel afin qu'il intervienne directement sur site.